

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



Délibération du Conseil Municipal
N°2019-012
BUDGET EAU
AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Séance du : 8 avril 2019

Date de convocation : 27 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le huit avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Alain FAUST, Philippe SIONNET, Jean-Louis FAURE, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Régis JOUFFREY, Florence GAILLARD

Pouvoirs de Bruno GARDENT à Régis JOUFFREY et de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET

Secrétaire de séance élu : Jean-Louis FAURE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif du service de l'eau qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 215 119,87€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 158 862,46€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -115 065,15€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 50 323,28€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 151 388,00€

En recettes pour un montant de : 58 000,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 209 185,74€

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :